

CONCOURS René Fontaine ARCHITECTURE & PATRIMOINE

Le bâti rural dans son territoire et son paysage



En avant-première...

Voici les lauréats du concours « Architecture & Patrimoine » Maisons Paysannes de France - René Fontaine. Pour cette 30ème édition, quatre prix ont été décernés dans la catégorie Bâti ancien - ainsi que deux mentions spéciales - et quatre prix ont été attribués dans la catégorie Bâti contemporain.

Soutenu par la Fondation du patrimoine et le ministère de la Culture et de la Communication, ce concours annuel couronne les travaux de réhabilitation et/ou d'extension effectués dans les règles de l'art c'est-à-dire en respectant l'architecture originelle, les savoir-faire locaux, en utilisant les matériaux éco-responsables et de proximité, etc. Il récompense également les constructions contemporaines harmonieusement intégrées à leur environnement bâti et paysager.

Le jury est composé d'experts, d'architectes, d'universitaires, de membres de la Fondation du patrimoine et des services des Patrimoines de l'Etat.

La remise des prix s'effectuera Jeudi 5 Novembre 2015 à 11h30

au Salon International du Patrimoine Culturel
Carrousel du Louvre à Paris - espace Mezzanine

ou rendez-vous
sur l'espace de Maisons Paysannes de France
dans le Foyer - Stand n°30

DÉCOUVERTE DES LAURÉATS...

LOGIS À BRUCH (47)

PRIX DE LA LEÇON DE VILLAGE

Maître d'ouvrage : François Bizieux

Architecte : Evelyne Ballion

RESTAURATION À DES FINS D'HABITAT SOCIAL ET LOCATIF



Histoire

Située dans le bourg du petit village de Bruch (Lot-et-Garonne), cette maison médiévale à pans de bois bénéficie d'une orientation Ouest. Les propriétaires ont fait appel à un architecte afin de palier à l'état de délabrement avancé mais également pour des raisons de localisation aux abords de la porte de ville classée Monuments Historiques (vestige de fortification datant du XIIe et bourg castrum).

L'ensemble a de nombreuses retouches du XIXe siècle dans certaines ouvertures mais quelques éléments laissent supposer que le pan de bois englobant la croisée date du XVIe.

Travaux réalisés

- Réouverture d'anciennes bouchées
- Murs (à l'origine en très mauvais état) : Restauration des pans de bois en chêne avec isolant chanvre, sur murs de pierre avec enduits intérieurs en chaux-chanvre
- Couverture : Tuiles canal de récupération avec isolant en fibre de bois
- Menuiseries (tout ce qui a pu être conservé l'a été) : Bois

Les bois de charpente et de colombage ont été déposés afin d'être réutilisés après consolidation et/ou réparation. Les torchis de remplissage sont à base d'argile et de chanvre.

Les ouvertures existantes - peu nombreuses et authentiques - sont de petites tailles. La façade est harmonieuse et lumineuse grâce à l'enduit à la chaux recouvrant le torchis. Les pans de bois ont eux aussi reçu un chaulage. Les sols - couverts de petits carreaux de terre cuite vieillie - sont posés sur chape fibrée allégée. **Cette restauration a reçu le label de la Fondation du patrimoine.**

Surface habitable : environ 82 m²

Performances énergétiques Classe B : 83 Kwh/m²/an

AVANT



APRÈS



BÂTI AGRICOLE À CONCOULES (30)

PRIX D'UNE PASSION

Maîtrise d'ouvrage : Roland Nègre

Architecte : Alain Bourbon, directeur du CAUE de Nîmes

RESTAURATION APPELÉE À DEVENIR UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE

Histoire

Cette ferme fortifiée daterait du XVI^e siècle. Elle a subi - vraisemblablement - des évolutions par ajouts successifs. Son seul portail extérieur remonte à 1825.

Travaux réalisés

- Plancher (effondré en partie) : Sol restauré en dalles épaisses de Lauze
- Murs (à l'origine effondrés en façade Nord-Ouest) : Reconstitués en schiste avec encadrements - en grès ou granit - récupérés sur place ou neufs
- Enduit : Aucun en extérieur
- Couverture : Exclusivement en lauzes de schiste - épaisseur : 3 à 4 cm - clouées ou vissées sur deux couches de douelles de châtaignier avec isolant à l'intérieur et 2 espaces d'air
- Menuiseries (très dégradées ou inexistantes) : Exclusivement en châtaignier avec double vitrage. En ce qui concerne les murs reconstruits, les menuiseries ont été imaginées. Trois verrières en alu bronze - non visibles de l'extérieur - ont été réalisées.

La restauration de cette maison de village a bénéficié notamment des conseils du C.A.U.E. La structure originelle a été respectée et les parties totalement détruites ont été « réinventées » en respectant l'authenticité du bâti.

AVANT

APRÈS



CORPS DE FERME À LAGUIOLE (12)

PRIX DE LA CONTINUITÉ PATRIMONIALE

Maître d'ouvrage : Denis & Catherine Clément

Conseil architectural : Serge Mirabel

RESTAURATION POUR UN USAGE EN RÉSIDENCE SECONDAIRE



Histoire

L'ensemble des bâtiments - fournil/four à pain, maison, cave et grange étable - figure au cadastre de 1940.

Travaux réalisés

Les travaux de restauration furent plus ou moins importants selon les bâtiments. Dans les annexes, toits et murs étaient effondrés.

- Murs : Restauration à l'identique en moellons de basalte avec encadrements de granit réutilisés sur place ou récupérés à proximité
- Enduit : Chaux et sable comme à l'origine
- Charpente - Couverture : Poutres en chêne de récupération, lauzes de micaschiste
- Menuiseries (seule la porte de l'étable a pu être conservée) : Chêne

Ce corps de ferme - avec l'organisation des bâtiments en L autour de la cour - est typique de cette région de l'Aubrac. Véritablement représentative du Nord Aveyron, cette bâtisse était dans un état pitoyable et l'ensemble des bâtiments a été restauré - sur une période de vingt ans - par des artisans locaux.

La grange, ayant perdu aujourd'hui son usage agricole, a subi de discrètes transformations afin de la rendre habitable. Les enduits à pierres vues, réalisés avec le sable du ruisseau voisin, sont remarquables et conformes à la finition traditionnelle de ces maçonneries grossières en moellons de basalte. Proportion des fenêtres et menuiseries en chêne de pays, tout révèle le souci du détail. La restauration de la toiture a bénéficié d'un financement du Conseil général.

Cette restauration a reçu le label de la Fondation du patrimoine.

AVANT



APRÈS



LOGIS À GISSEY-SOUS-FLAVIGNY (21)

PRIX DE « L'ESPRIT MPF »

Maître d'ouvrage : Michèle et André Mercuzot

Architectes : Virginie Broutin & Jean-Michel Marouzé

RESTAURATION POUR UNE UTILISATION - EXCLUSIVEMENT - CULTURELLE



Histoire

Après la dépose du lierre qui recouvrait le logis, la découverte des jours en archère attestent d'une première construction à la fin XIIIe ou début XIVe siècle (hypothèse accréditée par un texte consulté aux archives départementales). La cheminée date du XIV - XVe siècle et la fenêtre à tablette débordante - et chanfreins droits à pintes basses - confirme une intervention au XVe ou XVIe siècle. L'élément le plus récent est constitué par les deux jambages - d'une cheminée moderne - qui augureraient d'une dernière transformation domestique vers 1850.

Travaux réalisés

- Murs : Restauration avec des pierres du village
- Enduit : L'Architecte des Bâtiments de France - en raison du cadre historique et environnemental ainsi que de la non habilité des lieux - n'était pas favorable à une restitution des enduits (chaux aérienne et sables ocrés à l'origine sauf pour le pignon Ouest avec enduit à pierres vues).
- Couverture : La charpente quasi neuve - à l'exception d'une ferme - a été restaurée avec des bois de récupération. La couverture a été réalisée avec des laves de réemploi.
- Menuiseries (totalement disparues) : Bois

Au cœur du village, cette maison en ruine - construite au centre d'une prairie, limitée par la rivière - était vouée à une disparition annoncée. Ses nouveaux propriétaires ont décidé de sauver cette bâtisse dont la particularité est de ne posséder qu'une seule pièce. Leur volonté s'est inscrite dans une démarche généreuse de sauvegarder l'intérêt architectural, patrimonial, culturel, historique et social de cet édifice.

La restauration de ce logis a reçu le label Fondation du patrimoine.

AVANT



APRÈS





Mention spéciale

MOULIN À BOSROBERT (27) Maître d'ouvrage : M. Caron

RESTAURATION D'UN PETIT PATRIMOINE DESTINÉ À UN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Histoire

Le moulin daterait de 1190 - propriété des Harcourt revendue à l'abbaye du Bec-Hellouin en 1270 puis, bien national en 1789 et qui a ensuite appartenu à différents propriétaires. Son activité - moulin à blé - s'est arrêtée en 1915, selon les Archives départementales de l'Eure. Ce petit patrimoine - constitué d'un lavoir, un moulin avec sa roue et ses biefs amont et aval, une ânerie, un four à pain, un lavoir et un abri de dresseur de cordes - était à l'abandon depuis un siècle. Selon les bâtiments : murs effondrés, charpente et toiture disparues...

Travaux réalisés

- Murs : Joints à la chaux (moulin), colombages anciens (lavoir) et torchis (four)
- Couverture : Tuiles de récupération
- Les restaurations ont été effectuées à partir d'archives, documents, livres, informations et observation des bâtiments à proximité. Durée des travaux : 26 mois. Propriété inscrite dans une zone protégée - classée Natura 2000 - et **sa restauration a reçu le label de la Fondation du patrimoine.**

AVANT



APRÈS



PETIT BÂTIMENT À SAINT-GERMAIN-SOURCE-SEINE (21) Maître d'ouvrage : Mme Savariat

RESTAURATION D'UN POULAILLER ET D'UN GRENIER À GRAINS À DES FINS D'HABITAT PRINCIPAL

Histoire

A l'état de ruine, il aurait pu être abandonné ou détruit mais c'était sans compter la détermination de la propriétaire qui a sauvé un petit bâtiment typique de ce secteur de la Côte d'Or avec sa toiture en laves. **Cette restauration a reçu le label de la Fondation du patrimoine.**

Travaux réalisés

- Murs : Restauration avec des pierres de récupération (sans d'enduit)
- Couverture : Pierres de laves
- Menuiseries : Chêne

Mention spéciale

AVANT



APRÈS



MAISON DE VILLE À SECLIN (59)

PRIX DE L'EXTENSION : CONFRONTATION ET DIALOGUE

Maître d'ouvrage : Alexandre Delpierre

Architecte : Emmanuelle Weiss

EXTENSION POUR HABITATION PRINCIPALE

Histoire

Le bâtiment existant - maison traditionnelle bourgeoise en briques datant de 1930 - est situé en périphérie de bourg.

Travaux réalisés

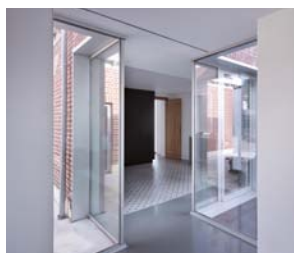
- Murs : Briques de parement sans joints apparents
- Enduit sur torchis, terre et badigeon traditionnel à la chaux
- Couverture : Membrane + couvertines et couvre-murs en zinc
- Menuiseries : Aluminium

Au bâtiment d'origine est venue s'adjoindre une extension accueillant les fonctions de vie en RDC (patio d'entrée, séjour et cuisine) ainsi qu'un espace nuit à l'étage et offrant une dynamique d'ensemble harmonieuse. Le geste architectural - franc et très affirmé - n'est pas «dominant» et refuse la rivalité - trop souvent de mise - entre ancien et contemporain. La volumétrie - très particulière - de couverture participe à diffuser la lumière zénithale. Ce projet - respectueux de son échelle - dialogue et s'insère parfaitement dans l'environnement déjà existant.

AVANT



APRÈS



MONTAGNETTE À SANGOT (73)

PRIX DE LA RÉAPPROPRIATION

Maître d'ouvrage : Patrick Hoogewys

Conseiller technique de la commission des sites : Denis Matheron

RESTAURATION À DES FINS D'HABITATION PRINCIPALE

Histoire

Deux inscriptions trouvées sur ce bâtiment (1682 et 1781) laissent supposer une construction en plusieurs temps.

Travaux réalisés

- Murs : Jointement des pierres du mur Nord et Ouest, nouveau bardage en mélèze rainuré brut de sciage, balcon refait à l'identique en mélèze
- Enduit : Chaux hydraulique naturelle pure, sable de La Plagne (obtention d'une couleur de mortier proche de celle d'origine)
- Couverture : Isolation par l'extérieur (procédé Sarking), couverture en tôles acier « imitation tôles à joint debout »
- Menuiseries : Bois, double vitrage avec Argon

Restauré avec la participation du conseiller de la commission des sites de Chambéry et des artisans locaux, il est à noter que le plus gros des études et travaux - effectués sur cette montagnette en Tarentaise - a été réalisé par les propriétaires. Curieux et enthousiastes, ils se sont imprégnés des différentes fonctions des espaces existants afin de respecter l'esprit originel du lieu. Les menuiseries, le bardage et le balcon ont été restaurés à l'identique. Des ouvertures - créées astucieusement en partant de la structure existante - s'intègrent parfaitement à l'ensemble.

AVANT



APRÈS



CHÂTELET DE LA MAISON DU PARC À CHEVREUSE (78)

PRIX SOBRIÉTÉ & PATRIMOINE

Maître d'ouvrage : PNR de Chevreuse

Architecte : David Mary

RESTAURATION DU CHÂTELET D'ACCÈS* AFIN D'ACCUEILLIR DES BUREAUX DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

* Un châtelet d'accès est une porte créée entre deux tours défendant l'entrée d'un château, d'une ville ou d'un pont.

Histoire

Château de la Madeleine fut construit entre 1030 et 1090 puis a subi des modifications jusqu'en 1660.

Travaux réalisés

- Menuiseries : Façade vitrée et claustra en bois de châtaignier pour façade d'entrée, remplacement du pont-levis permettant l'accès au château. Le nouveau portail d'entrée en chêne évoque la herse disparue.

Le défi était de faire pénétrer la lumière - sans dénaturer les vestiges médiévaux - dans des bâtiments sombres et non aménagés. Autre objectif : Remplacer la paroi « défigurante » en parpaings reliant les deux tours par une paroi vitrée habillée d'un claustra brise-vue. Le résultat est sans appel : le traitement - à la fois fonctionnel et élégant - porté à cette construction patrimoniale redonne à l'ensemble son cachet d'autrement tout en lui apportant une touche de modernité. La restauration a bénéficié du financement du Conseil général et régional.

AVANT



APRÈS



MAISON DU PARC À MILLY-LA-FORÊT (91)

PRIX DE L'EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE

Maître d'ouvrage : PNR du Gâtinais

Architecte mandataire : Joly & Loiret

CRÉATION D'UNE MAISON DU PARC POUR UN USAGE TERTIAIRE

Histoire

La Maison du Parc prend place sur un espace non bâti destiné au pâturage des vaches (le plan cadastral - de 1815 - montre qu'une petite partie des bâtiments de la ferme existait). Sa réalisation a occasionné la réhabilitation de deux granges.

Travaux réalisés

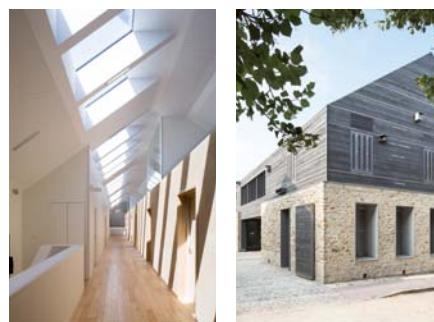
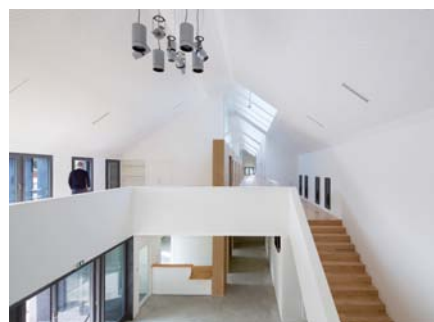
L'intention conceptuelle est ici d'abord une intention contextuelle. Le projet s'inspire de la morphologie spécifique du site et du village d'histoire qu'est Milly-la-Forêt. Pour cette Maison du Parc, il y a - naturellement - continuité des typologies et profils ruraux, des paysages typiques (murs et murets ininterrompus de grès clairs, alternance de façades et pignons sur rue, sols et caniveaux en pierre, portails et volets en bois, toitures en tuiles plates) mais aussi références aux séchoirs à plantes aromatiques tinctoriales ou médicinales. Le projet en ressort très compact - grâce à une minimisation des surfaces de sols et de façades - et de forme simple dans une unité de volume et d'aspect.

Systèmes constructifs : murs de pierre en parement au RDC, châssis vitrés, murs et charpente à ossature bois. Ces derniers ayant l'avantage de la construction sèche et de la préfabrication en atelier. Au centre du bâtiment, un grand voile de terre crue - colonne vertébrale du projet - apporte chaleur visuelle et inertie thermique. Ce mur répond aux dispositifs environnementaux passifs afin de minimiser les consommations d'énergie, la maintenance et l'entretien : inertie thermique, forte isolation de laine de chanvre croisée, protections solaires fixes et mobiles, implantation générale du bâtiment Est-Ouest, organisation interne selon l'orientation et les vues et principes de ventilation naturelle traversant permettent un confort d'hiver et d'été accru. En complément : systèmes actifs mis en oeuvre comme la chaufferie bois installée dans une grange, la centrale double flux à récupération de chaleur, la récupération des EP pour l'arrosage des extérieurs et aucun rejet au réseau de ville.

PENDANT



APRÈS





maisons paysannes de france

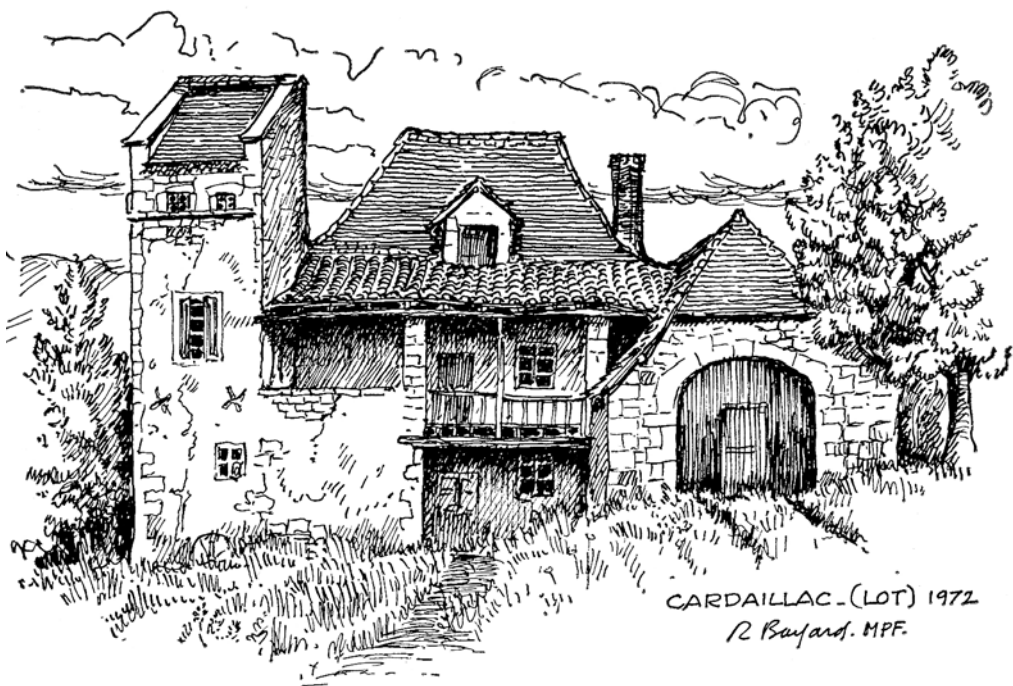


La Fondation du patrimoine et Maisons Paysanne de France partagent des valeurs communes : **elles défendent un patrimoine non protégé** par l'État qui pourtant, constitue une richesse tant au niveau local que national.

Aussi, depuis 2002, la Fondation du patrimoine apporte son soutien à l'action de Maisons Paysannes de France, notamment en assurant la dotation des lauréats du concours « Architecture & Patrimoine » MPF - René Fontaine dans la catégorie « bâti ancien » à hauteur de 8 000€.

Soutenir ce concours est une évidence pour la Fondation du patrimoine. Elle entend par ce biais **faire la promotion de restaurations exemplaires**, réalisées selon les techniques transmises par les premiers constructeurs **dont l'application doit jouer un rôle important en termes de développement rural durable et humain.**

Le concours « Architecture & Patrimoine » MPF - René Fontaine permet de sensibiliser le public à la nécessité de restaurer le bâti traditionnel selon les prescriptions des premiers bâtisseurs. La longévité et la qualité de leur constructions nous incitent à les imiter.



Maisons Paysannes de France
8, passage des Deux-Sœurs - 75009 Paris
Tél. : 01 44 83 63 63
contact@maisons-paysannes.org
www.maisons-paysannes.org

Fondation du patrimoine
23-25, rue Charles Fourier - 75013 PARIS
Tel. : 01 53 67 76 00 - Fax : 01 40 70 11 70
info@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org